



Fiche de données de sécurité (FDS)

Produit : Eau déionisée

Date	07/01/2025
Page	1 sur 3

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ OU DE L'ENTREPRISE

1.1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE : EAU DÉSIONISÉE

1.2. IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE :



Mon-Droguiste.Com 39 Bis
Rue Du Moulin Rouge 10150
Charmont Sous Barbuise Tél : +33.
(0)3.25.41.04.05 Email :
contact@mon-droguiste.com Web : www.mon-droguiste.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Substance non dangereuse selon la directive 1272/2008.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. FORMULE MOLÉCULAIRE : H₂O

PM : 18,02 g/mol
NUMÉRO CE (EINECS) : 231-791-2
CAS: 7732-18-5

4. PREMIERS SECOURS

- 4.1. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES : aucune mesure particulière n'est nécessaire.
- 4.2. INHALATION : aucune mesure particulière n'est nécessaire.
- 4.3. CONTACT AVEC LA PEAU : aucune mesure particulière n'est nécessaire.
- 4.4. YEUX : aucune mesure particulière n'est nécessaire.
- 4.5. INGESTION : En cas d'ingestion en grande quantité : si vous ne vous sentez pas bien, consultez un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. MOYENS D'EXTINCTION APPROPRIÉS : --- 5.2. MOYENS
D'EXTINCTION À NE PAS UTILISER : --- 5.3. DANGERS PARTICULIERS : non
combustible 5.4. ÉQUIPEMENT DE PROTECTION : ---

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Aucune mesure particulière n'est requise.



Fiche de données de sécurité (FDS)

Produit : Eau déionisée

Date	07/01/2025
Page	2 sur 3

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. MANIPULATION : pas d'instructions particulières.

7.2. STOCKAGE : Conserver dans des récipients propres et hermétiquement fermés à température ambiante, à l'abri de la lumière et des sources de chaleur.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. PROTECTION INDIVIDUELLE : celles requises par votre travail.

8.2. CONTRÔLE DES LIMITES D'EXPOSITION : --- 8.3. PROTECTION RESPIRATOIRE : --- 8.4. PROTECTION DES MAINS : --- 8.5.

PROTECTION DES YEUX : --- 8.6. PROTECTION DE LA PEAU :

--- 8.7. MESURES D'HYGIÈNE PARTICULIÈRES : --- 8.8.

CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ENVIRONNEMENTALE :

se conformer à la législation locale

sur la protection de l'environnement.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique : liquide

Couleur : incolore

Odeur : inodore

valeur du pH : 5 à 7,5

Point d'ébullition : 100 °C

Point de fusion : 0 °C

Pression de vapeur : 23 mbar à 20 °C

Densité : 1 g/ml à 20 °C

Viscosité : ~0,952 mPa*s à 20 °C

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. CONDITIONS À ÉVITER : --- 10.2. MATIÈRES À ÉVITER : Métaux

alcalins (lithium, potassium, rubidium, césium, sodium). Formation d'hydrogène (risque d'explosion). Métaux alcalino-terreux en poudre (béryllium, strontium, baryum, calcium, magnésium). Anhydrides. Acides forts (dégagement de chaleur).

Allumettes. Poudre d'aluminium.

10.3. PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : --- 10.4. INFORMATIONS

COMPLÉMENTAIRES : ---



Fiche de données de sécurité (FDS)

Produit : Eau déionisée

Date	07/01/2025
Page	3 sur 3

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Produit non toxique pour les personnes.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Produit non toxique pour l'environnement.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Conformément aux réglementations officielles concernant l'élimination des produits et des emballages.

14. INFORMATIONS SUR LES TRANSPORTS

Les marchandises habituelles. Non soumises aux réglementations particulières de transport ni à l'ADR.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Étiqueté selon les Directives CEE, selon le règlement 1272/2008.

16. AUTRES INFORMATIONS
